

Dakar, le 10 février 2010

Le Directeur Général

JB/rmd/st

NOTE DE SERVICE N° 011

Objet : Institution d'un Comité de présélection des dossiers de candidature (CPDC) aux différents programmes du CESAG

1. Création

Il est institué un Comité de présélection des dossiers de candidature (CPDC) aux différents programmes du CESAG.

2. Attribution

Le CPDC est chargé de :

- Elaborer des critères d'analyse des dossiers de candidature sur la base des conditions d'admission de chaque programme ;
- Etablir, pour chaque programme, la liste des candidats autorisés à subir les épreuves du concours et la mettre à la disposition de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante, pour diffusion avant la date du concours.

3. Composition

Le comité est composé de :

- Le Président du Comité Pédagogique ;
- Les Directeurs d'Instituts ou leurs représentants ;
- Le coordonnateur du Projet Master en Banque et Finance ou son représentant ;
- Le Directeur des Etudes et de la Vie Etudiante ou son représentant ;
- Le Sous Directeur de la Scolarité et de la Vie Etudiante.

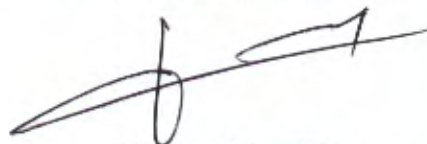
Le CPDC peut s'attacher les services de tout agent dont les compétences lui paraissent indispensables à la poursuite de ses objectifs.

4. Fonctionnement

Le CPDC est présidé par un Directeur d'Institut. Il se réunit chaque fois que de besoin à l'initiative de son Président ou du Directeur des Etudes et de la Vie Etudiante.

Le secrétariat du CPDC est assuré par le Sous Directeur de la Scolarité et de la Vie Etudiante.

La présente note de service prend effet à compter de sa date de signature.



Mady KOANDA